

La Valette et Brignoles champions de la parité



Les premières « Marianne de la parité » ont été décernées vendredi à la préfecture du Var. (Photo Frank Muller)

Dans cette compétition-là, l'essentiel n'était pas de participer. D'ailleurs seules onze communes varoises sur les cinquante-cinq comptant plus de 3500 habitants ont tenté leur chance pour obtenir une « Marianne de la parité ». Et au lieu de deux habituellement, il y a eu quatre lauréats ! La Valette et Brignoles ont obtenu un trophée, La Garde et Cogolin un diplôme.

Initiée par le réseau national « Elles Aussi » et organisée par l'association « Business and Professional Women »,

cette action vise à distinguer les collectivités exemplaires dans l'application de la loi du 6 juin 2000, tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.

Bien qu'elles ne soient pas soumises à cette loi, quinze communes varoises de moins de 3500 habitants ont accepté de participer à l'opération. Le trophée de la Marianne de la parité a été décerné à Ramatuelle, tandis que Le Rayol-Canadel et La Croix-Valmer ont reçu un diplôme.

Enfin, dans la troisième catégorie, celle des établissements publics de coopération intercommunale, difficile de parler de palmarès... Il n'y avait que deux candidats (sur douze EPCI dans le département), donc deux lauréats ! Toulon Provence Méditerranée, avec 45,6 % de titulaires femmes et 7,7 % de membres exécutifs femmes, s'est vue décerner un trophée ; tandis que la communauté d'agglomération dracénoise, avec respectivement 32,5 % et 26,3 %, a obtenu un diplôme. Visiblement, là, il suffisait de participer.

A. F.-T.